

cela. Si le Parlement arrête son choix sur un certain drapeau, celui-ci, à mon avis, est imposé au peuple canadien. Nous ne voudrions certainement pas nous voir placés dans la fâcheuse obligation de changer de drapeau chaque fois que le gouvernement change. Il est vain de soutenir que puisqu'en général nous appuyons individuellement le pavillon rouge ou une variante—qui illustre notre passé—nous modifierions le drapeau canadien si nous le voulions, quand le gouvernement changerait et que ce parti-ci reviendrait au pouvoir.

La question d'un drapeau revêt beaucoup plus d'importance que cela. Nous légiférons non seulement au nom du Parlement d'aujourd'hui, mais au nom de tous les Canadiens de l'avenir. A mon avis, il faudrait considérer cette question avec beaucoup plus de sérieux que nous l'avons fait jusqu'ici. Il nous intéresse donc tout particulièrement de savoir par quel procédé législatif le Parlement du Canada va rendre une décision quant à la marche à suivre.

Le drapeau proposé dans le rapport du comité est dénué de tous les emblèmes, traditions et patrimoines dont tous les Canadiens sont fiers. Nous en sommes irrités car, à notre avis, nous ne devrions pas avoir de drapeau semblable. Si ce drapeau qui symbolise toutes les traditions et l'histoire d'un siècle va être supprimé uniquement par suite de l'adoption d'une résolution par la Chambre des communes, et du fait que le Sénat en adoptera peut-être une autre, c'est une façon bien peu digne et convenable de changer un drapeau portant les emblèmes traditionnels qui remontent à plus d'un siècle.

Je viens tout juste de penser à quelques lignes du poème de Charles Wolfe, intitulé: *The Burial of Sir John Moore after Corunna*. Les voici:

We buried him darkly at dead of night,  
The sods with our bayonets turning,  
By the struggling moonbeam's misty light  
And the lanthorn dimly burning.

Le gouvernement actuel veut enterrer notre drapeau à la faveur des ténèbres de la nuit sans autre formalité qu'une résolution présentée à la Chambre des communes. Ce n'est pas suffisant, monsieur. Aux jours anciens de l'impérialisme, lorsqu'un pays gagnait une guerre, on abaissait le drapeau du pays vaincu, mais les vainqueurs formaient une garde d'honneur qui devait saluer tout le temps que durait la cérémonie pendant laquelle on descendait du mât le drapeau vaincu et qu'on y hissait le drapeau du vainqueur. Apparemment, nous n'aurons rien de ce genre, mais au lieu de cela, une résolution adoptée par une majorité possible dans une Chambre minoritaire. La résolution, si elle est

adoptée par les députés, serait ensuite envoyée à l'autre endroit où, de quelque manière, tous ces ingrédients seront mélangés pour nous donner un nouveau drapeau national.

C'est une des principales raisons pour lesquelles notre parti aspire à un plébiscite. S'il y en avait un et que s'en dégage le choix de la majorité des Canadiens, nous serions prêts à accepter le choix de nos concitoyens, quelles que soient nos convictions personnelles. Mais, si cette occasion n'est pas offerte, et surtout en raison d'une procédure vague et imprécise, je ne crois pas que les membres du gouvernement connaissent eux-mêmes la marche à suivre—nous ne sommes pas disposés à accepter un changement dans de telles conditions.

En notre qualité de Canadiens il nous faudrait, je pense, connaître davantage notre passé. Notre appréciation et notre mémoire de l'histoire et de la tradition sont médiocres. Nous avons mal préservé nos coutumes, nos lieux et nos monuments historiques, de même que les autres choses qui constituent la tradition d'un pays. Je me rappelle l'ancien édifice de la Cour suprême du Canada que nous avions ici à Ottawa il y a quelques années. Il s'agissait d'une ancienne forge ou d'une installation de tailleur de pierres qui est devenue l'immeuble de la Cour suprême du Canada. C'était un immeuble assez pauvre et modeste, mais c'est en son enceinte que s'est écrite l'histoire constitutionnelle de notre pays. Nous avons fait démolir cet édifice il y a quelques années parce que nous voulions aménager un terrain de stationnement pour 12 ou 14 automobiles. Ainsi a disparu un des importants monuments historiques de ce pays.

Je me souviens aussi d'un étrange débat en cette Chambre, et je suis sûr que le président du Conseil privé (M. McIlraith) s'en souvient aussi, car lui et moi avons vivement croisé le fer à cette occasion, au sujet de la démolition de l'édifice de l'Ouest. Le gouvernement du temps était décidé à le faire démolir et certains d'entre nous ont fait durer le débat sur ces crédits si longtemps que le Parlement a été dissous avant l'adoption des crédits et l'édifice n'a pas été démoli. C'est pourquoi nous avons encore aujourd'hui ce bel édifice plutôt qu'une de ces affreuses monstruosités en feuilles de plastique jaunes, noires, violettes et rouges qu'on voit dans la rue Wellington.

J'ai cité ces exemples pour montrer que nous avons bien mal réussi à sauvegarder nos traditions. J'imagine que c'est fidèles à nos habitudes et à notre philosophie—si nous en avons une—que nous nous proposons mainte-